

FONDATION JEUNESSE ET FAMILLES  
**RAPPORT ANNUEL**  
**2014**



# SOMMAIRE

## LA FONDATION EN QUELQUES MOTS

Edito du Président du Conseil de fondation .....	2
Edito du Directeur général.....	3
Qui est la Fondation Jeunesse et Familles ? .....	4
Conseil de fondation.....	4
Comité de direction .....	4
Une présence dans tout le canton .....	5

## NOS FOYERS D'ACCUEIL

Accueil éducatif mère-enfant   AEME MONTELLY À LAUSANNE .....	8
Enfants 0-6 ans   LULLY II À NYON .....	9
Enfants 0-6 ans   LULLY.....	10
Enfants 6-16 ans   FOUNEX .....	11
Enfants 6-16 ans   ROMAINMÔTIER.....	12
Enfants & adolescents 12-16 ans   L'AUBE-CLAIRE À NYON.....	13
Adolescents 14-18 ans   BELLEVUE À CHAVANNES-PRÈS-RENENS .....	14
Adolescents 14-18 ans   PÔLE NORD À GRANDSON .....	15

## NOS PRESTATIONS AMBULATOIRES

Action éducative en milieu ouvert   AEMO .....	18
Dispositif d'intervention et d'observation pluridisciplinaire   DIOP .....	19
Soutien à l'action éducative parentale   HISTOIRES DE PARENTS .....	20
Droit de visite enfants-parents   POINT RENCONTRE .....	21
Violence dans le couple et la famille   ViFa .....	22
Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité   MATAS II .....	23

## BILAN & COMPTES, REMERCIEMENTS

Bilan .....	26
Compte d'exploitation .....	27
Remerciements .....	28

Impressum.....	3 <sup>e</sup> de couverture
----------------	------------------------------

A photograph of two young children in a lush green garden. On the left, a toddler with blonde hair, wearing a light blue long-sleeved shirt and blue jeans, stands in profile looking towards the right. On the right, a slightly older child with long brown hair, wearing a dark navy blue long-sleeved shirt and denim shorts, stands with their back to the camera, reaching up to hold a thin branch with several green leaves. The background is a dense, out-of-focus wall of green foliage with some yellow flowers visible at the bottom. The overall scene is bright and natural.

LA FONDATION  
EN QUELQUES  
MOTS

## ÉDITO DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

LA FONDATION  
EN QUELQUES  
MOTS

# POUR RENDRE HEUREUX, VIVONS CONNUS



Le rapport annuel 2014 inaugure un nouveau format et un style rédactionnel fort différent de celui qui prévalait jusqu'alors.

Ces modifications, loin d'être purement cosmétiques, reflètent au contraire la volonté bien réelle de la Fondation d'améliorer sa communication et de mieux faire connaître ses activités.

Cette démarche a été initiée en 2013 lorsque dans le cadre de l'inauguration de son nouveau centre administratif, la Fondation s'est interrogée sur l'image qu'elle véhiculait et sur les valeurs qui motivent et sous-tendent son action.

Un constat s'est rapidement dégagé.

Connue et appréciée des milieux socio-éducatifs et des personnes ayant bénéficié de la qualité de ses services, elle est quasi inconnue par ailleurs.

Seule «Histoires de PARENTS», prestation de soutien à l'action éducative parentale qui avait bénéficié d'une campagne de promotion ciblée auprès d'un cercle plus large, présentait un résultat plus flatteur.

Il est vrai que, ces dernières décennies, la Fondation avait toujours prôné une certaine discrétion au motif de protéger la personnalité des enfants et adolescents qui lui sont confiés.

La Fondation se satisfaisait de la reconnaissance de ses mandants et des témoignages favorables des bénéficiaires, oubliant un peu vite que son histoire avait aussi et surtout été marquée par la mise en œuvre de prestations nouvelles qui pour la plupart allaient être reprises ensuite par l'Etat, une fois ce dernier convaincu de leur utilité.

Pour pouvoir perpétuer ce rôle de précurseur et ne pas devenir un simple sous-traitant de l'action sociale étatique, la Fondation doit pouvoir bénéficier de ressources propres et l'acquisition de ces dernières passe prioritairement par une politique de recherche de fonds et conséquemment l'impérieuse nécessité de se faire connaître et faire reconnaître son action.

Mais pour qu'une communication soit crédible, encore faut-il qu'elle puisse s'appuyer sur des valeurs et des principes clairement définis.

C'est dans ce sens que la Fondation a initié en 2014 un important travail de réflexion visant à mieux identifier les valeurs qui constituent son ADN, ce travail étant consacré en fin d'année dernière par l'adoption d'une nouvelle charte éthique, disponible sur le site internet de la Fondation.

Je veux croire que ce rapport annuel contribuera à cette nouvelle politique.

**Me Patrice Genoud**

Président, Avocat au Barreau de Genève

# PLUSIEURS FAITS D'IMPORTANCE ONT ÉMAILLÉ LA VIE DE LA FONDATION JEUNESSE ET FAMILLES EN 2014

L'un d'eux est l'acquisition, en vue de transformations importantes, d'un bâtiment à Yverdon-les-Bains. Nous allons en effet créer 12 nouvelles places d'hébergement pour des enfants entre 0 et 6 ans. Cette réalisation se fait à la demande expresse du Service de protection de la jeunesse du canton de Vaud; elle est la conséquence du manque chronique de places en milieu protégé pour de très jeunes enfants.

Le choix d'Yverdon-les-Bains, s'il relève d'une opportunité immobilière, convient particulièrement bien puisque la région du Nord vaudois ne dispose pas, à l'heure actuelle, de ce type d'équipement. Les travaux de rénovation et d'agrandissement commenceront début 2015, et les nouvelles places seront disponibles à la fin du printemps 2016. Dans cette attente, nous avons pu créer provisoirement six places sur le site de notre foyer de l'Aube-Claire à Nyon.

Nous nous réjouissons de pouvoir répondre à cette demande de l'Etat. Nous savons pouvoir compter sur l'expertise et les compétences acquises par notre Fondation dans cette mission qu'elle pratique depuis de nombreuses années, notamment sur le site de Lully.

De plus, comme beaucoup d'autres institutions, nous avons appliqué dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 la nouvelle «Convention de travail dans le secteur social parapublic vaudois».

Ce changement, s'il n'est pas révolutionnaire, a le mérite de mettre l'ensemble de nos collaborateurs au bénéfice d'un texte unique déterminant les conditions de travail pour les différentes catégories professionnelles.

Toutefois, la mise en vigueur précipitée de cette convention a mis notre personnel administratif à rude épreuve, engendrant un important surcroît de travail dont une partie est malheureusement durable.

Je profite de cet espace pour remercier sincèrement nos partenaires: l'Etat de Vaud pour la confiance témoignée, nos collaborateurs sans qui rien ne serait possible, nos donateurs pour la fidélité de leur soutien, ainsi que notre Conseil de fondation pour son engagement constant et bénévole.

**M. Jean-Yves Tharin**

Directeur général & Directeur de la prestation DIOP



## QUI EST LA FONDATION JEUNESSE ET FAMILLES ?

### LA FONDATION EN QUELQUES MOTS

La Fondation, reconnue d'utilité publique, a pour mission d'accueillir et d'accompagner des enfants, des adolescents et des adultes en grandes difficultés personnelles, sociales et familiales.

Elle a vu le jour en 1919 à Lausanne, sous le nom d'Association vaudoise des petites familles. Dès cette date, ses activités n'ont cessé d'évoluer et de se déployer. En 1998, l'Association vaudoise des petites familles devient officiellement la Fondation Jeunesse et Familles.

Elle compte à ce jour près de 250 collaboratrices et collaborateurs et pas moins de huit foyers d'accueil pour enfants et adolescents âgés de 0 à 18 ans, ainsi que sept prestations ambulatoires.

La Fondation Jeunesse et Familles, mandatée par le Service de protection de la jeunesse, l'Office des curatelles et tutelles professionnelles ou encore le Tribunal des mineurs, est ainsi devenue l'un des principaux acteurs cantonaux dans la prise en charge socio-éducative.

### CONSEIL DE FONDATION

#### Me Patrice Genoud | Président

*Avocat au Barreau de Genève*

#### Mme Yvonne Perrenoud | Vice-présidente

*Responsable pédagogique à la Fondation Vernand*

#### M. Gilbert Moser | Trésorier

*Gérant de fortune retraité*

#### Mme Marianne Bornicchia | Membre

*Avocate, ancienne Tutrice générale du canton de Vaud*

#### Mme Mireille Vuillemin | Membre

*Juriste, ancienne Présidente du Tribunal d'arrondissement de La Côte*

#### Mme Lucie Echenard | Membre

*Ancienne Vice-présidente de la Citibank*

#### M. Eric Paulus | Membre

*Professeur à la HETS&S – EESP de Lausanne*

#### M. René Blanchet | Membre

*Pasteur retraité*

### COMITÉ DE DIRECTION

#### M. Jean-Yves Tharin

*Directeur général & Directeur de la prestation DIOP*

#### Mme Catherine Rimaz

*Directrice du secteur AEME & Foyers d'enfants*

#### Mme Véronique Chollon

*Directrice Administration, Finances & RH*

#### M. Luca Zuntini

*Directeur du secteur Histoires de PARENTS & AEMO*

#### M. Luc Delbrouck

*Directeur du secteur Point Rencontre, ViFa & Foyers d'adolescents*

95  
ANS D'EXPÉRIENCE

250  
COLLABORATEURS

8  
FOYERS D'ACCUEIL

7  
PRESTATIONS AMBULATOIRES



# UNE PRÉSENCE DANS TOUT LE CANTON

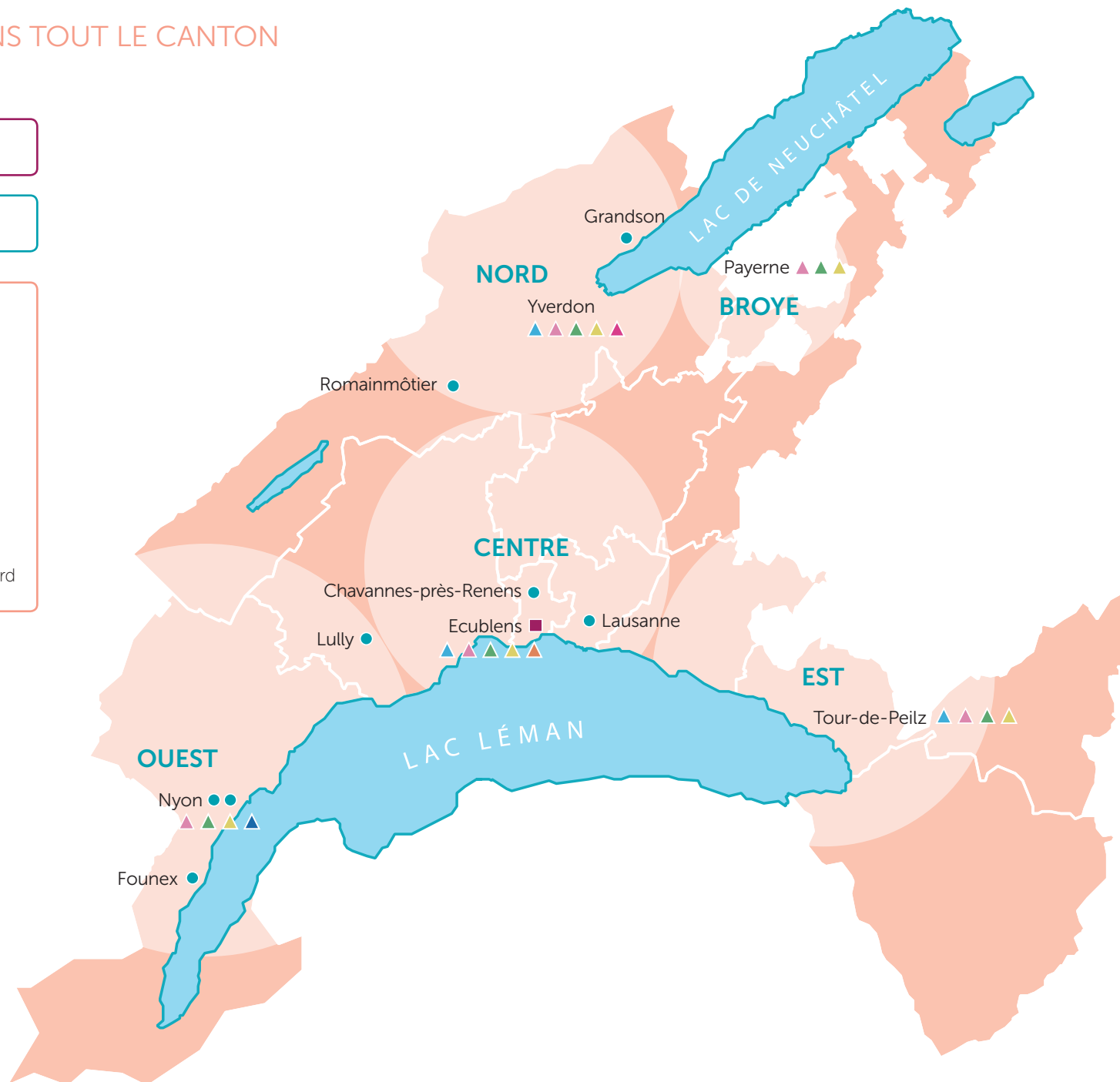
LA FONDATION  
EN QUELQUES  
MOTS

■ Administration

● Foyers

Prestations ambulatoires

- ▲ Histoire de PARENTS
- ▲ AEMO
- ▲ Point Rencontre
- ▲ DIOP
- ▲ MATAS II - région La Dôle
- ▲ ViFa
- ▲ Structure de jour Pôle Nord









## NOS FOYERS D'ACCUEIL

## ACCUEIL ÉDUCATIF MÈRE-ENFANT AEME MONTELLY À LAUSANNE

FOYERS  
D'ACCUEIL

# APPRENDRE À DÉVELOPPER LE LIEN AU QUOTIDIEN

L'AEME accueille cinq mères et leur enfant âgé de 0 à 2 ans, en situation momentanément difficile et instable.

L'AEME a pour mission de développer le lien précoce d'attachement mère-enfant, et de renforcer ou restaurer des compétences maternelles.

L'objectif principal est d'éviter de séparer la mère et son bébé, et d'offrir une protection à ce dernier, si nécessaire.

Lorsque cela est possible, il est impératif de maintenir le droit pour chaque enfant de pouvoir vivre dans sa famille. Il n'est parfois pas envisageable, pour différentes raisons psychosociales, que la mère et l'enfant vivent seuls sans l'accompagnement d'un tiers. Il arrive que le lien entre la mère et l'enfant soit compliqué à construire, qu'il soit fragile. Pourtant, la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant, à cette période de la vie, est primordiale à son bon développement.

L'AEME offre un cadre sécurisant où la relation mère-enfant peut être créée, sous le regard bienveillant de professionnels. La mère est accompagnée dans tous les gestes du quotidien. Le but étant de ne pas faire à sa place, mais de faire AVEC elle, tout en offrant la possibilité de développer l'apprentissage de l'autonomie et des responsabilités maternelles.

L'équipe éducative et la mère construisent ensemble un projet de vie, réfléchissent à sa faisabilité et à sa réalisation et en évoquent les priorités et les différentes étapes.

Cette année, trois mères avec leur enfant ont été accueillis. Il y a eu trois départs, dont deux mères toujours dans des situations très complexes au vu de la précarité de leur avenir. Pour elles, un soutien extérieur de trois mois, renouvelable une fois, a été mis en place. L'AEME peut ainsi continuer à les soutenir et les aider à consolider leur situation.

A l'AEME chaque mère est reconnue et considérée dans sa dignité et son intégrité. Elle est respectée dans son histoire et sa vie familiale, sans jugement moralisateur, avec ouverture d'esprit et tolérance.

8+8

MÈRES ET LEUR ENFANT PRIS EN CHARGE

3

ARRIVÉES

3

DÉPARTS



## ENFANTS 0-6 ANS

LULLY II À NYON

# DES RITUELS POUR RECRÉER UN ESPACE DE SÉCURITÉ

Le foyer de Lully II à Nyon accompagne six enfants, âgés de 0 à 6 ans, placés par le Service de protection de la jeunesse ou par l'Office des curatelles et tutelles professionnelles. Ils ont, pour la plupart, passé quelques mois en foyer d'accueil d'urgence avant d'arriver à Lully II.

L'institution propose un cadre de vie structuré et sécurisant leur permettant de redémarrer ou de poursuivre leur développement, tout en maintenant le lien avec leur famille.

Le placement est pensé à moyen terme, avec un retour à domicile dans le meilleur des cas. Pour l'enfant dont la situation familiale est plus complexe, un placement en famille d'accueil est envisagé.

Sur les six enfants présents au 1er janvier, quatre sont partis durant l'été. Deux fillettes sont retournées chez leurs parents. Les deux autres enfants ont dû être placés dans une structure spécialisée, mieux adaptée à leurs besoins. Les nouvelles admissions, dont deux enfants plus jeunes, ont apporté des changements importants, tant sur le plan de l'équilibre du groupe que de la construction des journées.

Comme chaque année, l'accent a été mis sur le maintien du lien avec les familles, tout en gardant comme priorité le bien-être de l'enfant. Les parents sont venus voir leur(s) enfant(s) deux ou trois fois par semaine. Les visites se sont déroulées dans le foyer, ou à l'extérieur en ville de Nyon, parfois en présence d'un éducateur.

Des entretiens avec les parents ont eu lieu toutes les quatre à six semaines afin de travailler sur le projet de vie de l'enfant et d'évaluer les objectifs fixés.

La perspective d'un déménagement dans un espace plus grand se concrétise, puisqu'il est prévu pour juillet 2016 à Yverdon-les-Bains. L'aménagement de l'espace du foyer actuel est un défi de chaque jour. En effet, à chaque nouvelle admission, il a fallu repenser l'espace et les rituels de la journée ainsi que les horaires des éducateurs. La petitesse du lieu actuel a de grands inconvénients, mais son avantage principal est le groupe de six enfants qui permet une prise en charge de type familial. Le grand défi de l'an prochain sera de préparer la transition de toute l'équipe vers un travail avec un groupe de douze enfants.

10  
ENFANTS PRIS EN CHARGE

4  
ARRIVÉES

4  
DÉPARTS



## ENFANTS 0-6 ANS

LULLY

FOYERS  
D'ACCUEIL

# FAIRE PARTICIPER LES PARENTS ET LES AMENER À JOUER LEUR RÔLE

Aujourd'hui, le foyer de Lully accueille douze enfants, de la première à la sixième année de vie, placés par le Service de protection de la jeunesse ou l'Office des curatelles et tutelles professionnelles du canton de Vaud.

Par des visites au sein du foyer, des sorties accompagnées ou autonomes, les parents sont amenés à participer à la vie de leur enfant et à y jouer leur rôle.

Cette année a été ponctuée de multiples changements au sein du personnel. En effet, suite à l'arrivée de nouveaux collègues et d'un nouveau responsable, l'équipe éducative a entrepris une supervision sous le thème du changement et de la reconstruction. Il était important d'offrir un espace de parole destiné à l'élaboration de nouvelles collaborations et au développement d'une cohésion de groupe.

2014 s'est aussi caractérisée par la prise en charge d'enfants dont les âges se situaient entre 6 mois et 7 ans. La conséquence principale de ces écarts d'âges a été la multiplication de besoins individuels très différenciés. De fait, le travail éducatif s'en est trouvé complexifié.

Sept enfants ont bénéficié d'une prise en charge pédopsychiatrique sous des formes diverses: consultations individuelle, familiale, en groupe, ou encore suivi psychiatrique au sein du foyer.

A cela s'est ajoutée la présence de deux enfants porteurs de handicap ou atteint significativement dans leur développement, dont les besoins spécifiques ont nécessité une attention particulière.

La moitié des enfants était autorisée à rentrer au minimum un jour par semaine dans leur famille. Cela signifie que 50% d'entre eux sont restés les 365 jours de l'année en institution. Un regard attentif a été porté au temps passé intra-muros et aux conséquences des pratiques éducatives et du contexte communautaire sur leur bien-être.

Trois enfants sont partis durant l'année; le premier a rejoint une institution adaptée à son âge et à ses lourdes difficultés, le second est rentré auprès de sa mère et le troisième a été accueilli par sa famille élargie.

14  
ENFANTS PRIS EN CHARGE

3  
ARRIVÉES

3  
DÉPARTS



## UN FOYER INTÉGRÉ DANS LA COMMUNAUTÉ VILLAGEOISE

Le foyer de Founex accueille onze enfants et adolescents qui, pour des raisons d'ordre éducatif et de protection, ne peuvent rester dans leur milieu familial.

Le foyer offre un lieu de vie structuré et sécurisant, qui permet une évolution constructive des jeunes, en leur apportant de la stabilité et en favorisant leur autonomie.

Son intégration dans la communauté villageoise est une de ses spécificités. Elle est d'ailleurs activement promue par l'équipe éducative.

Après un camp de ski particulièrement réussi en 2012, puis en 2013, l'équipe éducative et les jeunes du foyer sont retournés cette année encore à Rougemont. Les enfants ont pu vivre de nombreux instants de partage et de simplicité (ski, jeux d'intérieur et d'extérieur, repas) dans un environnement convivial. Un camp d'été a également été organisé. En pleine nature, les jeunes ont pu bénéficier de liberté où jeux de cache-cache, feux de bois et invention de chorégraphies diverses se sont succédé dans une atmosphère détendue. La semaine a aussi été l'occasion de se défier soi-même: parcours dans les arbres, tyrolienne, descente de rivière en canoë et visites de grottes. Plusieurs jeunes ont vécu des moments importants favorisant l'estime de soi.

Depuis septembre 2014, un projet d'échange intergénérationnel avec l'EMS Saint-Loup à Versoix a été mis en place. Des jeunes volontaires du foyer se rendent tous les trois mois à l'EMS afin de partager un temps de

jeu et un goûter avec certains résidents. Ces moments conviviaux d'échanges sont très appréciés. Cela permet aux enfants et aux adolescents d'être en lien avec des personnes âgées, alors qu'eux-mêmes n'ont pas ou peu de contact avec leurs grands-parents. De plus, confrontés à la réalité de la vieillesse, des sujets tels que la maladie, la mort ou même les différences perceptibles entre deux générations bien distinctes peuvent être abordés. Courant 2015, les résidents de l'EMS seront invités au foyer, afin qu'ils découvrent à leur tour ce lieu de vie.

Plusieurs interventions externes ont été mises en place, auprès des jeunes du foyer dans des domaines variés comme l'addiction, la sexualité et les risques liés à internet. Ces spécialistes font bénéficier l'équipe éducative de leur expérience et leur apportent les outils nécessaires pour faire face à ces problématiques toujours plus complexes.

13  
ENFANTS PRIS EN CHARGE

2  
ARRIVÉES

3  
DÉPARTS



## ENFANTS 6-16 ANS

ROMAINMÔTIER

FOYERS  
D'ACCUEIL

# UN CADRE PROPICE À LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE ET AUX ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Le foyer de Romainmôtier, qui compte douze places, travaille avec l'enfant autour des différents aspects qui le constituent; principalement sa relation avec lui-même, son entourage, sa scolarité, sa santé (physique et mentale), son hygiène et son développement personnel.

L'environnement villageois dans lequel se trouve le foyer permet de rythmer les activités (découverte de la nature, jeux de plein air, vélo, etc.) et de favoriser l'intégration des enfants, notamment par l'intermédiaire de clubs sportifs ou d'associations culturelles.

Cette année a été ponctuée par plusieurs collaborations.

Trois infirmières en formation à la Haute Ecole de Santé, ont effectué un stage au sein du foyer. Cette expérience très enrichissante a apporté un regard nouveau et différent, plus orienté sur les questions socio-sanitaires qu'éducatives.

L'Equipe Mobile pour Adolescents (EMA), composée de pédopsychiatres est venue régulièrement au foyer avec pour vocation de permettre aux adolescents à haut risque psychopathologique refusant les soins de bénéficier d'une évaluation en vue d'une prise en charge thérapeutique adaptée.

2014 a aussi été l'année de trois départs vers d'autres horizons. Deux enfants sont retournés vivre avec leur famille, et un enfant a été placé dans une structure pédo-thérapeutique plus appropriée à ses besoins.

Les nouveaux arrivants se sont adaptés, ils ont pu créer des liens avec les anciens et chacun a trouvé sa place. Toutefois, cela a demandé du temps, notamment parce que plusieurs d'entre eux rencontraient d'importants troubles du comportement. L'équipe éducative a multiplié les efforts afin de retrouver une bonne dynamique de groupe.

Persuadés qu'un environnement agréable est également propice à une meilleure ambiance, des rénovations sont prévues tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette grande maison pour laquelle de réels besoins de rafraîchissement ont été constatés. Grâce au soutien de la société IKEA, les espaces communs du foyer seront réaménagés à la fin 2015, et les chambres des enfants en automne 2016. La générosité des donateurs a quant à elle permis la mise en place d'un projet de création d'une place de jeux.

15  
ENFANTS PRIS EN CHARGE

5  
ARRIVÉES

3  
DÉPARTS



## ENFANTS & ADOLESCENTS 12-16 ANS

L'AUBE-CLAIRE À NYON

# DÉVELOPPER LES RESSOURCES DES JEUNES POUR QU'ILS REPRENENT CONFIANCE EN EUX

FOYERS  
D'ACCUEIL

Le foyer permet à dix adolescents (garçons et filles) de retrouver une stabilité dans leur vie.

En s'adaptant à leurs besoins, en développant leurs ressources et en favorisant leur autonomie, l'équipe éducative souhaite les amener à reprendre confiance en eux et à se responsabiliser.

Tout au long de l'année, l'équipe a dû faire face à certains adolescents particulièrement difficiles. Plusieurs épisodes de violence ont nécessité des appels répétés à la police et à une ambulance, et se sont parfois soldés par des dépôts de plainte pénale à l'encontre des jeunes concernés.

Il arrive que la collaboration avec les parents s'avère également compliquée, même s'ils sont demandeurs du placement de leur enfant. Entre volonté de contrôle ou rivalité avec le foyer, cela peut vite poser problème. C'est pourquoi une réflexion a été menée par l'équipe, afin d'améliorer cet aspect, dès l'admission d'un jeune. En effet, l'expérience montre que beaucoup de choses peuvent se jouer lors de la première rencontre. Ainsi, un travail sur l'entretien d'admission a et continuera d'avoir lieu. Il est important de définir clairement les informations à obtenir, les messages à faire passer, ainsi que les objectifs du placement et le sens à lui donner.

Les problématiques psychiques ont augmenté, tout comme la consommation de substances illicites, ou même les fugues. L'expérience de l'équipe ainsi que le suivi de formations spécialisées ont permis de faire face à ces situations délicates.

D'autres prises en charge ont évolué positivement, à différents niveaux. L'un des adolescents a trouvé une place d'apprentissage, une fille a réussi ses examens d'entrée au gymnase, d'autres ont gagné la confiance des éducateurs ou encore progressé dans leur développement personnel.

Ces réussites apportent toujours énormément de satisfaction et prouvent que ces jeunes ont des ressources incroyables, leur permettant d'évoluer et de s'épanouir.

14  
ADOLESCENTS PRIS EN CHARGE

9  
ARRIVÉES

6  
DÉPARTS



## ADOLESCENTS 14-18 ANS BELLEVUE À CHAVANNES-PRÈS-RENNES

FOYERS  
D'ACCUEIL

# PRÉPARER DES JEUNES À DEVENIR DES ADULTES AUTONOMES

Le foyer Bellevue accueille onze adolescents (cinq filles et six garçons) qui, pour des raisons d'ordre socio-éducatif et de protection, ne peuvent rester dans leur milieu familial. Les placements sont envisagés dans le moyen/long terme (minimum une année), souvent jusqu'au passage à la majorité.

Sa mission est de les amener à se confronter et à surmonter leurs difficultés en mobilisant leurs ressources propres. De les préparer à devenir de jeunes adultes autonomes.

Des situations familiales très compliquées, empreintes de maltraitance, voire d'abus, ont demandé un fort investissement dans l'organisation de suivis thérapeutiques et dans la mise en place d'accompagnements juridiques.

Deux jeunes ayant des parcours de migrants ont été accueillis, ce qui a suscité quelques préoccupations. Aux questions culturelle et religieuse s'ajoutent des parcours de migrations à haut risque, ayant à la fois un potentiel traumatisant et qui conduit ces jeunes à développer des capacités de survie, donc d'autonomie, hors norme. Le secret recouvrant leurs histoires, les contacts avec leur communauté trop souvent hermétiques sont autant de difficultés auxquelles les éducateurs ont été confrontés. Notons que si le point fort de l'équipe est d'avoir pu maintenir la parité hommes/femmes, son point faible est peut-être de ne pas avoir en son sein de diversité culturelle.

Devant la complexité à faire parler les jeunes en groupe, les assemblées de maison ont donné place à des méthodes plus actives. Un éducateur a développé des activités de «jeux théâtraux», offrant ainsi un nouveau mode d'expression plus ludique, favorisant les échanges.

Dans la même logique un concept de prévention au niveau de la santé a été mis en place. Le but était d'amener les jeunes à réfléchir autour d'un thème durant une semaine, en proposant ensuite une exposition, la projection d'un film et une sensibilisation. Trois modules ont ainsi été organisés, autour de la violence, du sommeil et de l'environnement.

Un camp d'été organisé en France voisine a permis de clore l'année scolaire sur un vécu commun, hors des murs, ponctué d'activités de loisirs.

15

ADOLESCENTS PRIS EN CHARGE

4

ARRIVÉES

5

DÉPARTS





# AIDER DES ADOLESCENTS À METTRE EN PLACE LEURS OBJECTIFS PERSONNELS

Le foyer Pôle Nord est un foyer mixte qui compte dix places. Le travail est basé sur un concept d'individualisation des prises en charge afin de respecter le rythme de chacun ainsi que la mise en place de ses objectifs personnels.

Depuis 2008, le foyer a développé la structure de jour Pôle Nord, qui offre aux jeunes en rupture un travail en amont d'une insertion professionnelle, ceci grâce à un atelier socioprofessionnel et à des ateliers de développement personnel.

Après vingt-trois années d'activité, le responsable a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière. Son travail et son engagement auprès des adolescents auront marqué l'histoire de ce foyer. Une page se tourne et une autre s'ouvre avec l'engagement de son successeur.

Un maître socioprofessionnel a été accueilli en stage longue durée. Cette personne amène un plus indéniable, tant dans la prise en charge du groupe que pour la dynamique de l'atelier. Grâce à lui, et à sa solide connaissance des entreprises professionnelles du secteur secondaire du Nord vaudois, plusieurs stages en entreprise ont été organisés.

Cette étape est primordiale afin de soutenir le jeune dans ses démarches, lui permettre de découvrir des activités et s'orienter vers un métier qui l'intéresse et pour lequel il trouvera de la motivation. Se projeter dans la vie active n'est de loin pas évident et c'est souvent

après de multiples tentatives que le jeune trouve son chemin.

Bien qu'un déménagement dans un nouveau bâtiment soit envisagé d'ici deux ou trois ans, des travaux d'entretien ont été conduits par l'équipe de l'atelier avec les adolescents qui y participent. Il ont ainsi mis leurs compétences au bénéfice du foyer et ont rénové plusieurs chambres, le salon, ainsi que la cuisine.

Dans un contexte plus récréatif, l'équipe de foot du foyer s'est à nouveau engagée dans différents tournois. Encadrés par deux éducateurs, ces moments conviviaux mais aussi de rivalités ont contribué à renforcer la cohésion du groupe.

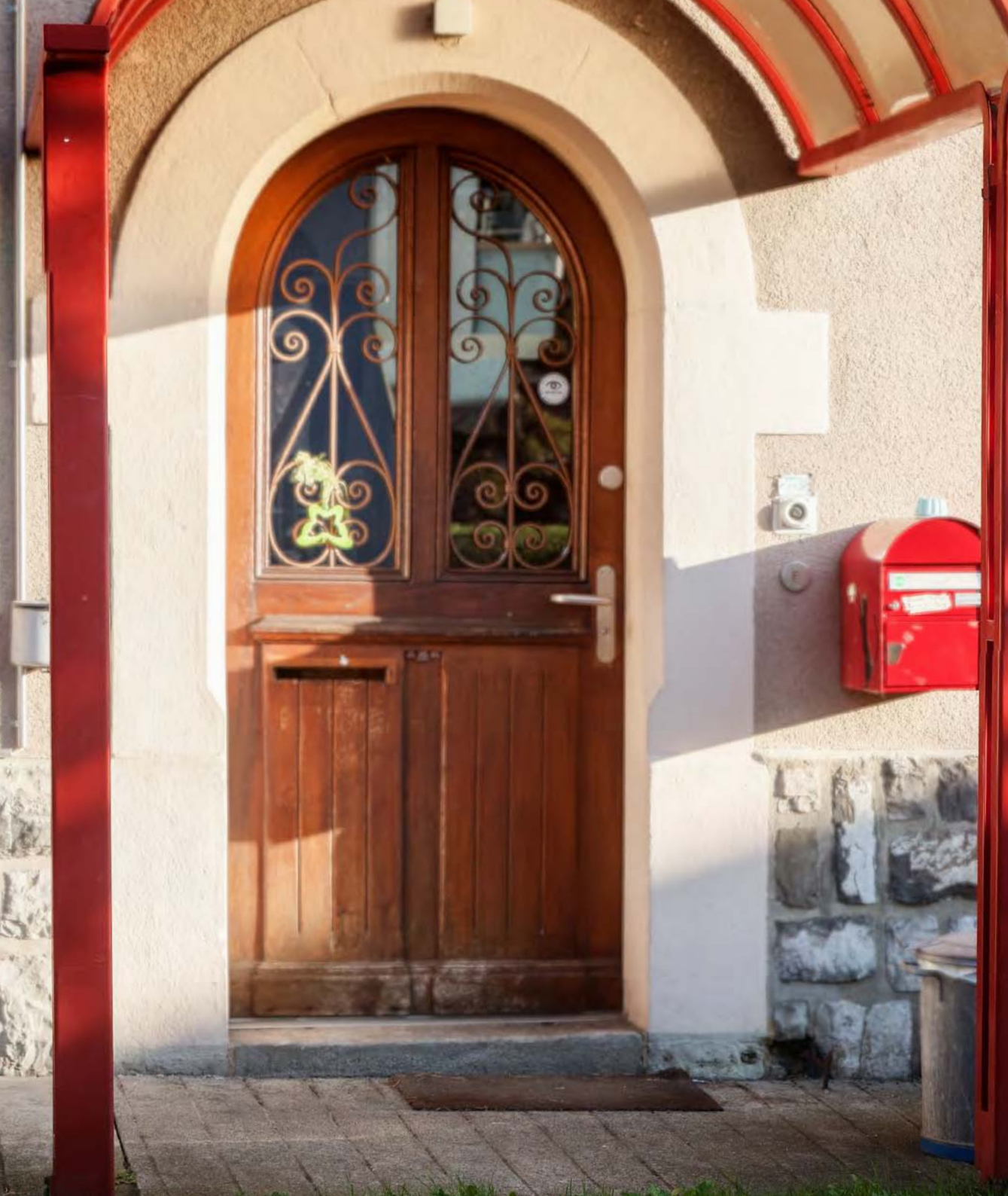
13  
ADOLESCENTS PRIS EN CHARGE

3  
ARRIVÉES

5  
DÉPARTS







## NOS PRESTATIONS AMBULATOIRES

## ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

AEMO

PRESTATIONS

### AGIR DE FAÇON PROFESSIONNELLE AVEC ET DANS LES FAMILLES

L'AEMO Vaud propose un soutien socio-éducatif à domicile aux enfants de 0 à 18 ans et à leurs parents, confrontés à des difficultés éducatives et relationnelles, d'ordre familial, personnel, social, scolaire ou professionnel.

L'action éducative en milieu ouvert vise le bien-être, l'autonomie et la maturité du mineur, par un accompagnement individuel et familial.

Elle a pour objectif de maintenir autant que possible l'enfant dans son environnement et ainsi éviter le placement en foyer.

Durant l'année 2014, les équipes régionales de l'AEMO Vaud ont assuré l'accompagnement de 707 familles, au bénéfice de 1'366 enfants, adolescents et parfois jeunes majeurs.

Près de 350 accompagnements se sont terminés durant l'année et 90% d'entre eux ont permis aux mineurs de demeurer au sein de leur milieu d'appartenance.

Une trentaine de situations ont débouché sur un placement des enfants au sein de foyers offrant un accueil socio-éducatif spécialisé.

L'activité des groupes de parents s'est consolidée et déployée sur l'ensemble du canton de Vaud. Ces groupes, destinés aux parents bénéficiant déjà d'un accompagnement AEMO, leur permettent de se concerter et de se confronter à d'autres parents dans un cadre sécurisant.

Il s'agit aussi de leur apprendre à gérer des situations conflictuelles et d'entraîner des postures parentales affirmées. Le travail s'articule entre la pratique d'une discipline d'art martial, l'aïkido, et un processus réflexif sur la communication, touchant à la fois à des aspects physiques, langagiers, émotionnels et cognitifs.

Cette offre s'est progressivement déployée dans l'ensemble des régions du canton, assurée par des professionnels issus de quatre équipes régionales.

707  
ACCOMPAGNEMENTS FAMILIAUX  
1'366  
ENFANTS, ADOLESCENTS  
ET PARFOIS JEUNES MAJEURS CONCERNÉS



## DISPOSITIF D'INTERVENTION ET D'OBSERVATION PLURIDISCIPLINAIRE DIOP

### AIDER LES ADOLESCENTS À TRAVERSER LES PLUS GRANDES DIFFICULTÉS

PRESTATIONS

L'objectif principal du dispositif est de créer un lien avec des adolescents traversant de grandes difficultés personnelles et sociales.

L'enjeu est de les amener à devenir ou à redevenir acteur de leur propre vie.

Le DIOP ne dispose pas de lieu d'accueil, l'éducateur se déplace là où le jeune se trouve (à son domicile, à l'école, dans la rue, etc.).

Après six ans et demi d'activité, le DIOP a réalisé 135 suivis. Au début, une partie importante des jeunes se trouvait en très grande rupture, sans domicile, ne sachant pas où ils iraient dormir d'un jour à l'autre. Depuis quelque temps, les équipes ont constaté un réel changement, avec notamment beaucoup de jeunes toujours à la maison, mais dans des relations très conflictuelles avec leurs parents. Plusieurs d'entre eux, semblaient souffrir de maladies psychiques non diagnostiquées, et par conséquent dans l'impossibilité de trouver des relais pour la suite dans le réseau adulte, AI et médical. Trois jeunes ont participé à des séjours de rupture avec pour objectifs de rompre avec le quotidien, dans le but de se découvrir d'une manière différente et de travailler sur certaines de leurs difficultés. Plusieurs mises sous curatelle de portée générale ont été initiées, par souci de protection à l'entrée dans le monde adulte.

Le service de piquet du DIOP, qui fonctionne 365 jours par an, 24h/24, a particulièrement été utilisé, notamment

en soutien à d'autres institutions ou encore pour des interventions de nuit.

Une partie des suivis a duré plus longtemps qu'à l'accoutumée. Ces jeunes ont souvent un parcours fait de multiples placements, renvois et changements depuis leur plus jeune âge. Ces circonstances rendent parfois impossible tout travail avec les parents, eux-mêmes en grande difficulté, et demandent une prise en charge plus longue ainsi que la multiplication des collaborations externes. Dans certains cas, plus de dix partenaires ont été sollicités en parallèle: centre en milieu éducatif fermé, service de psychiatrie, médecine somatique, assurance invalidité, etc. Raison pour laquelle le DIOP a répondu moins rapidement aux nouvelles demandes de prise en charge durant cette dernière année.

Malgré la complexité des situations rencontrées, les jeunes ont dans la majorité des cas, la capacité de se resocialiser. Une évolution positive est presque toujours possible.

6,5  
ANS D'ACTIVITÉ  
135  
JEUNES SUIVIS



## SOUTIEN À L'ACTION ÉDUCATIVE PARENTALE HISTOIRES DE PARENTS

### PRESTATIONS

## ÊTRE PARENT ? C'EST TOUTE UNE HISTOIRE !

Conçue en 2009, Histoires de PARENTS propose un soutien à des parents du canton de Vaud qui rencontrent des difficultés et se posent des questions en lien avec l'éducation de leur(s) enfant(s), ayant entre 3 et 14 ans. Durant trois ou quatre mois un professionnel de l'éducation se rend au domicile des parents pour des entretiens. Un soir par semaine, ceux-ci vont rencontrer d'autres parents qui vivent, eux aussi, des difficultés avec leur(s) enfant(s). Ensemble, ils vont partager et réfléchir à des pistes concrètes à mettre en pratique. Cette prestation est entièrement gratuite pour les participants.

Réunir plusieurs parents autour d'un même sujet, d'un but commun, moyennant des techniques différentes et des formes de travail multiples génère une plus-value qui n'est plus à prouver, autant du point de vue des effets bénéfiques constatés par les participants que de l'optimisation des ressources engagées. Demeurent néanmoins les difficultés générées par les aspects organisationnels et logistiques. Ceux-ci ne peuvent pas être adaptés au cas par cas et contraignent les parents à participer à des rendez-vous fixes, dans des lieux spécifiques.

Financer les déplacements, organiser et assumer les frais de garde des enfants, parfois ajuster les horaires de travail sont des compromis qui ont un coût énergétique, mais aussi pécuniaire. Ces charges ne peuvent pas être systématiquement assumées par les collectivités, ou par l'Etat. Histoires de PARENTS compte sur les dons et legs d'organismes privés, mais aussi sur l'engagement et la générosité de particuliers, afin de

permettre aux parents de bénéficier de la prestation moyennant un coup de pouce occasionnel, souvent facilitateur et bénéfique.

Les données recueillies en 2014 consolident la hausse constatée en 2013. Au total, 205 familles ont bénéficié des prestations d'Histoires de PARENTS durant une ou plusieurs des étapes qui constituent le dispositif. Le nombre d'accompagnements simultanés a augmenté de façon significative, parfois au-delà des capacités disponibles au sein de l'équipe socio-éducative.

205  
ACCOMPAGNEMENTS

11%  
D'AUGMENTATION DES DEMANDES  
PAR RAPPORT À 2013

54  
COMMUNES VAUDOISES BÉNÉFICIAIRES



## DROIT DE VISITE ENFANTS-PARENTS

### POINT RENCONTRE

# UN ESPACE POUR LE MAINTIEN DE LA RELATION ENFANTS-PARENTS EN SITUATION DE SÉPARATION

PRESTATIONS

Point Rencontre est un lieu tiers et autonome. Des enfants et le titulaire d'un droit de visite (mère, père ou toute personne) viennent s'y rencontrer.

Cette prestation est mise en place suite à une décision de justice, lorsque le droit de visite d'un parent est interrompu, difficile ou trop conflictuel, et lorsqu'il n'existe pas d'autre solution. Ceci afin de permettre l'établissement, la reprise ou la poursuite de la relation entre l'enfant et le parent avec lequel il ne vit pas.

L'accompagnement et le soutien des parents lors de l'exercice du droit de visite sont différents d'une famille à l'autre. L'équipe doit de plus en plus tenir compte de la disparité culturelle, des capacités psychiques du parent visiteur, de son degré de compréhension ou encore de l'histoire familiale.

Les visites Point Rencontre s'exercent en général pour une durée maximale de deux ans, éventuellement renouvelable. Dans ce cadre, les intervenants ont fait face à beaucoup de questionnements de la part des parents. Ces derniers ont montré des inquiétudes quant à une fin de la prestation et à l'éventualité que les rencontres entre le parent visiteur et l'enfant se fassent sans une structure «contenante». C'est pourquoi le parent qui vit avec l'enfant ainsi que le parent qui exerce son droit de visite sont régulièrement vus en entretien. Chacun est alors questionné sur comment il voit l'évolution des rencontres, comment il voit son enfant grandir et est invité à parler de ses craintes face à une «fin de prestation».

Si les situations rencontrées se sont complexifiées, les conflits parentaux sont toujours les raisons principales des décisions de passage par Point Rencontre. C'est pourquoi de plus en plus souvent, les parents sont encouragés à trouver ensemble des solutions qui les satisfont concernant des changements d'horaires ou des projets de sorties, afin de travailler la coparentalité.

L'année 2014 se clôt avec une liste d'attente importante, due au nombre croissant des demandes. Cela est dommageable pour les parents et les enfants qui ne peuvent se rencontrer alors même que le droit de visite le permettrait. C'est pourquoi, afin de répondre à cette problématique récurrente, une solution sera mise en œuvre courant 2015, avec l'encadrement de visites supplémentaires.

4'664  
VISITES SUPERVISÉES



## VIOLENCE DANS LE COUPLE ET LA FAMILLE

ViFa

### PRESTATIONS

## PARLER DE SA VIOLENCE, VOULOIR S'EN SORTIR

ViFa aide à mettre un terme à la violence familiale et conjugale, qu'elle soit physique, verbale, psychologique ou sexuelle.

Des entretiens individuels et des rencontres de groupes thérapeutiques sont organisés pour les hommes et les femmes auteurs de violence, ainsi que pour les adolescents qui y sont confrontés.

En 2014, ViFa a poursuivi le renforcement des relations avec les partenaires, afin de promouvoir ses différents programmes, notamment ViFaAdos. Ces échanges permettent une meilleure compréhension de la prestation par les partenaires, impliquant une meilleure orientation des bénéficiaires.

ViFaAdos a vu ses demandes augmenter, tandis que du côté des adultes, le nombre d'hommes s'engageant de façon volontaire s'est maintenu. Le nombre restreint de demandes émanant des femmes n'a pas permis d'ouvrir un groupe, des suivis individualisés ont donc été organisés.

Cette année encore, il a été constaté que les personnes faisant l'objet d'une mesure de contrainte pénale sont généralement peu ou pas conscientes de leur responsabilité. Le sentiment d'injustice est très présent. Ceci dit, elles relèvent toutes à la fin du parcours, leur satisfaction quant au chemin parcouru et l'utilité d'avoir participé à la démarche.

La tranche d'âge des adolescents reçus s'est située entre 14 et 16 ans. Cela a amené les équipes à travailler également sur l'axe préventif. En prenant en considération l'adolescent dans sa globalité et en abordant des sujets tels que le projet de formation professionnelle, les relations familiales, aux autres et amoureuses.

L'équipe a contribué à une recherche visant la création d'un outil de détection des violences au sein du couple. Elle a aussi dispensé une formation sur «L'approche intégrée des violences dans le couple et la famille».

La Commission cantonale de lutte contre la violence domestique a introduit de nouvelles mesures. La personne auteure de violence peut désormais autoriser la police à transmettre ses coordonnées à ViFa, qui lui proposera un entretien gratuit dans les trois jours. A l'interne, cela a impliqué la mise en place de procédures de traitement des données, conformément à la Loi sur la protection des données, et la réorganisation de l'équipe au vu de l'augmentation de l'activité.

46  
HOMMES

8  
FEMMES

10  
ADULTES CONTRAINTS

25  
ADOLESCENTS





## MODULES D'ACTIVITÉS TEMPORAIRES ET ALTERNATIVES À LA SCOLARITÉ

MATAS II

### SOUTENIR LE JEUNE DANS SA CAPACITÉ D'APPRENTISSAGE

PRESTATIONS

MATAS II est accessible à tous les enfants scolarisés dans le canton de Vaud, sur demande de l'établissement scolaire de l'élève et avec l'accord des parents.

Sa mission consiste à soutenir le jeune dans sa capacité d'acquisition et de motivation à l'apprentissage, dans les situations à haut risque de rupture scolaire, ou de désinvestissement des apprentissages.

L'élève partage ainsi son temps entre son établissement scolaire et la structure d'accompagnement.

Le MATAS II-région scolaire La Dôle, suscite toujours un grand intérêt. Cette année, 22 jeunes âgés de 12 à 16 ans ont bénéficié de cette prestation, soit quatre de plus que l'an dernier. La prestation répond donc à un vrai besoin.

Pour la première fois, davantage de filles ont été accueillies. Bien que supérieur aux années précédentes, ce chiffre reste faible. Ce phénomène laisse supposer que ces dernières ne sont peut-être pas toujours suffisamment observées et/ou considérées comme adaptées à ce type de mesure.

Deux jeunes n'ont malheureusement pas adhéré à la démarche et la mesure s'est terminée sur un échec. Dans les deux cas, des réserves avaient été émises quant à la pertinence d'une telle mesure, sachant qu'il n'était déjà plus question pour eux de réintégrer l'école. Cela démontre que l'expertise des professionnels du terrain, notamment de l'enseignant principal, est nécessaire pour valider la prise en charge d'un dossier.

Parmi les principales caractéristiques des élèves accueillis au MATAS II, relevons que les problèmes de comportement, d'attitudes inadéquates envers les règles de la scolarité restent toujours bien présents. Mais le problème majeur qu'elles et ils rencontrent est celui d'une absence, souvent massive, de motivation vis-à-vis de l'apprentissage scolaire.

Le travail de l'enseignant et de l'éducateur qui les encadrent consiste alors à leur redonner un nouveau souffle pour l'école, à leur faire comprendre les règles de base de la vie en société et parallèlement, à faire émerger un projet professionnel à même de les stimuler.

Il est à relever que l'implication des parents reste un gage précieux dans la réussite de la démarche.

22

JEUNES SUIVIS

6

FILLES

16

GARÇONS







## BILAN & COMPTES REMERCIEMENTS

# BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

BILAN

BILAN

ACTIF	2014	2013
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités	1'590'626.94	1'338'894.41
Débiteurs	311'770.16	170'569.25
Autres créances et stocks	216'196.21	203'000.74
Compte de régularisation d'actifs	68'354.46	292'562.51
	<b>2'186'947.77</b>	<b>2'005'026.91</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations financières	228'148.65	229'778.40
Véhicules	5.00	5.00
Mobilier et agencement	18.00	18.00
Machines et outillage	13.00	2'313.00
Matériel informatique	24.00	24.00
Immeubles	14'205'389.01	12'504'131.35
	<b>14'433'597.66</b>	<b>12'736'269.75</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>16'620'545.43</b>	<b>14'741'296.66</b>

PASSIF	2014	2013
<b>Fonds étrangers</b>		
<b>Dettes à court terme</b>		
Créanciers	254'622.43	374'476.77
Comptes de régularisation de passifs	1'460'966.85	1'091'133.41
	<b>1'715'589.28</b>	<b>1'465'610.18</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>9'476'181.98</b>	<b>8'010'171.51</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital et fonds de réserve	<b>5'428'774.17</b>	<b>5'265'514.97</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>16'620'545.43</b>	<b>14'741'296.66</b>

COMPTE D'EXPLOITATION

CHARGES	2014	2013
Personnel	14'010'124.40	13'759'412.46
Besoins médicaux	11'424.40	10'166.01
Alimentation	258'448.48	250'601.35
Entretien et réparations	207'701.94	155'723.73
Frais d'utilisation des installations	315'327.07	321'435.10
Eau et énergie	125'348.09	111'849.75
Ecole et formation	53'958.36	46'865.63
Frais de bureau et d'administration	172'904.97	174'769.42
Assurances	60'038.20	57'417.90
Autres charges d'exploitation	93'822.57	159'096.01
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>15'309'098.48</b>	<b>15'047'337.36</b>

PRODUITS	2014	2013
Contributions	368'258.00	376'122.00
Subventions	1'024'400.00	1'102'376.00
Autres produits	209'365.62	334'241.61
Financement par le Service de protection de la jeunesse	13'625'031.82	13'211'379.67
Financement par les fonds propres	82'043.04	23'218.08
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>15'309'098.48</b>	<b>15'047'337.36</b>

DONS	2014	2013
Legs et successions	18'986.00	5'000.00
Dons affectés à des projets spécifiques	72'000.00	
Dons autres	61'810.25	67'691.85
<b>TOTAL DES DONS</b>	<b>152'796.25</b>	<b>72'691.85</b>

## REMERCIEMENTS

### Nous remercions chaleureusement nos partenaires et donateurs.

Nous leur sommes reconnaissants de la confiance et du soutien qu'ils nous témoignent depuis de nombreuses années. Leur engagement à nos côtés nous permet de poursuivre notre mission auprès des enfants, des adolescents et des adultes en difficultés familiales, personnelles et sociales.

- Etat de Vaud
- Service de protection de la jeunesse
- Service de prévoyance et d'aide sociales
- Service de l'emploi
- Bureau de l'égalité
- Tribunal des mineurs
- Office des curatelles et tutelles professionnelles
- Office fédéral de la justice
- Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
- Direction générale de l'enseignement obligatoire
- Tribunaux d'arrondissement
- Justices de paix
- Polices cantonales et communales

#### Les communes

- Chavannes-près-Renens
- Chavornay
- Cossonay
- Cugy
- Daillens
- Ecublens
- Founex
- Genolier
- Grandson
- Lonay
- Lully
- Lausanne
- La Tour-de-Peilz
- Nyon
- Rances
- Romainmôtier-Envy
- Sarzens
- Valbroye
- Valeyres-Ursins
- Vich
- Yverdon-les-Bains

- Orphelinat de Lausanne
- Fondation Comtesse Moira
- Fondation Dora
- Fondation Jean-Marie Equey
- Fondation Meyrinoise du Casino
- Fondation Cécile Pélichet
- Fondation Curtet-Jaques
- Fondation Orion
- Lion's Club Léman Ouest
- IKEA

Nous exprimons également notre plus vive gratitude aux fondations qui souhaitent rester anonymes, aux nombreux donateurs privés, ainsi qu'aux entreprises dont les contributions ont généreusement soutenu les projets de la Fondation.

Votre soutien permet la concrétisation de projets en faveur des enfants, des adolescents et des adultes en grandes difficultés socio-éducatives.

Les dons sont déductibles des impôts.

IBAN: CH29 0900 0000 1282 0442 7

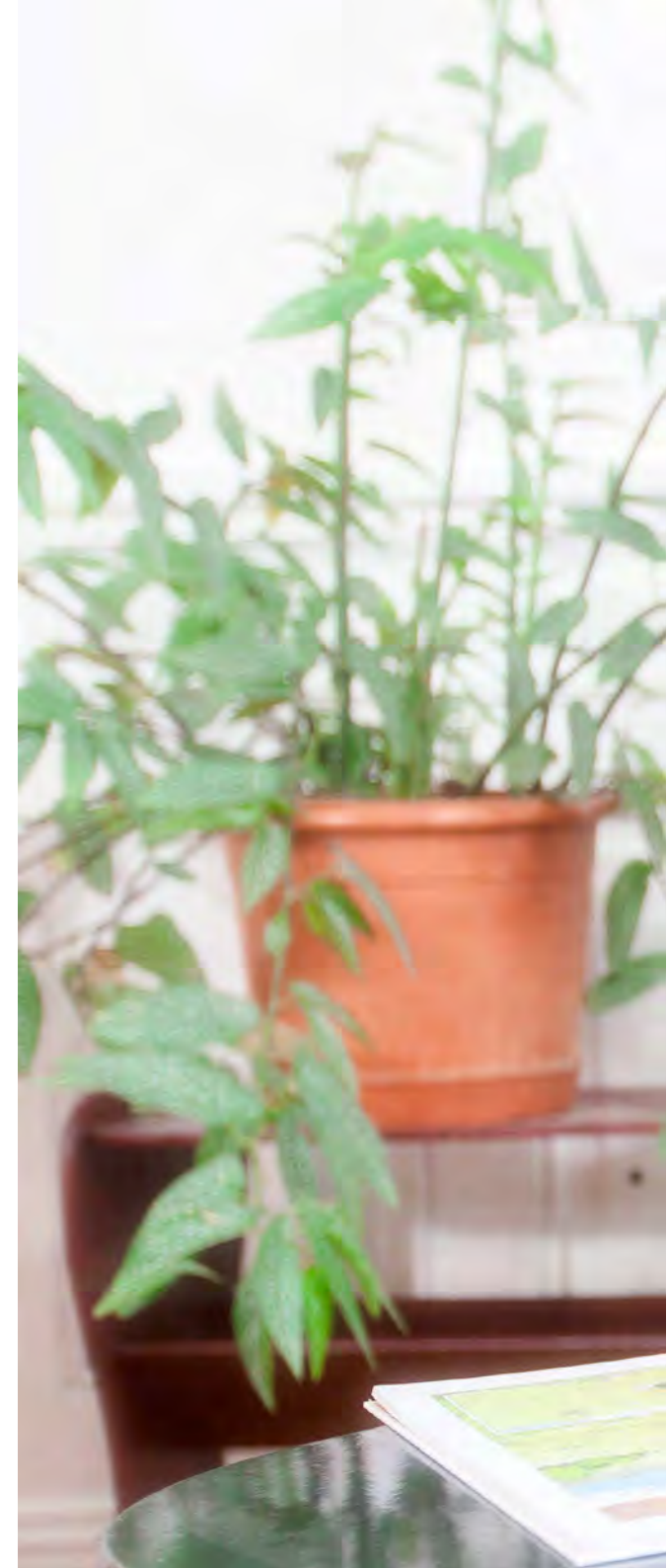
**CHAQUE DON COMPTE !**



Fondation Jeunesse et Familles  
Ch. des Champs-Courbes 25a  
Case postale 95  
1024 Ecublens | Suisse

Tél. 021 644 20 30      CCP 12-820442-7  
Fax 021 644 20 40      IBAN CH29 0900 0000 1282 0442 7  
e-mail info@fjfnet.ch

Pour en savoir plus sur nos foyers et nos prestations: [www.fjfnet.ch](http://www.fjfnet.ch)



## IMPRESSUM

### **Conception & Rédaction**

Fondation Jeunesse et Familles

### **Graphisme**

[www.iomo.ch](http://www.iomo.ch)

### **Photographies**

[www.photophos.ch](http://www.photophos.ch)

### **Correction**

[www.lepetitcorrecteur.com](http://www.lepetitcorrecteur.com)

### **Impression**

PCL Presses Centrales SA | 1'000 exemplaires

### **Internet**

Le présent rapport est disponible en version électronique sur notre site internet [www.fjfnet.ch](http://www.fjfnet.ch)

**Copyright © 2015**

*Pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes dans ce document. Merci de votre compréhension.*

*Les enfants et adultes présents sur les photos n'ont aucun lien avec la Fondation Jeunesse et Familles et/ou ses prestations.*